Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis le jeudi 28 juin 2007, differents ouvrages portuaires ne sont plus accessibles : jetée du clipon, jetée de Saint pol. Ces fermetures interviennent non sans que quelques signaux aient été donnés mais avant tout sans aucune concertation des pêcheurs, des associations de pêche locales, alors que la région est bien représentée. C'est tout simplement inadmissible !!!

Par ailleurs nul doute que certains passeront les barrières en se mettant en danger. Ce n'est pas ce que souhaitent les pêcheurs qui pratiquent sur le littoral Dunkerquois et cela va à l'encontre des motifs invoqués parfois par les autorités pour ces fermetures : sécurité des usagers.

De plus, le département du nord, au vue des plans de developpement et d'aménagement, risque de devenir le departement littoral français le moins accessible à la population : le port autonome de Dunkerque occupe 17 km de côte sur les 35 que compte le département.

Dans le cadre de nos revendications, nous demandons une concertation avec les autorités politiques et économiques

Nous demandons la réouverture de la jetée de Saint pol et du clipon.

La liberté a un prix mais son absence coûte encore plus cher ! Elle vous appartient ! Défendez-la !

NOM	PROFESSION	ADRESSE	SIGNATURE

Les pêcheurs du littoral Dunkerquois